



HAL
open science

Master Géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie. 2012, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02028710

HAL Id: hceres-02028710

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028710v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Geographie

de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Etablissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s) : Aix-Marseille

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université de Nice, Observatoire de la Côte d'Azur, Université Aix-Marseille 1

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004400

Périmètre de la formation

- Site(s) :

La formation est dispensée sur les sites d'Avignon, d'Aix et de Nice.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Le diplôme n'est pas co-habilité à l'étranger, bien que le Politecnico de Milano soit associé à la formation.

Présentation de la mention

Le master *Sciences humaines et sociales* mention *Géographie* est le seul master mention *Géographie* de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAVP). Il est organisé en Y avec un tronc commun en M1 et deux spécialités en M2, très complémentaires : la spécialité *Structures et dynamiques spatiales* (SDS), plutôt orientée recherche, non exclusivement toutefois, et la spécialité *Géomatique et projets territoriaux* (GeoTer), davantage orientée vers une professionnalisation rapide. Il s'adresse aux étudiants issus de la licence de géographie de l'UAVP et des autres universités régionales, voire nationales.

La formation propose un enseignement original et pragmatique pour former des spécialistes ayant assimilé les bases de l'analyse des territoires et des dynamiques territoriales. Elle associe compétences théoriques et méthodologiques en insistant sur les dernières avancées en la matière : la modélisation des territoires, les outils de la géomatique. Ces compétences correspondent à une réelle demande. Les connaissances et compétences sont donc en phase avec les besoins actuels (système d'information géographique - SIG, acquisition, analyse et gestion de données géographiques, modélisation, collectivités, politiques publiques et problématiques territoriales), et permettent aux étudiants de trouver facilement du travail.

Les objectifs de la mention sont de former des étudiants possédant une expertise scientifique et opérationnelle en analyse spatiale et scalaire sur les territoires, qui leur permette de participer à la mise en place collective d'une gestion durable de ces territoires. Ce master s'appuie sur une équipe de recherche ayant une très bonne visibilité à



l'échelle nationale et dans les milieux professionnels locaux, ainsi que sur un réseau dynamique d'anciens étudiants. Le master a une bonne attractivité régionale, même si les fondamentaux pourraient être renforcés en M1, sachant qu'il existe un certain flux d'étudiants issus des licences professionnelles - même si cela n'est en principe pas souhaitable. L'unité mixte de recherche (UMR) *Espace* offre un solide débouché pour la poursuite de la formation, même si des étudiants ne s'inscrivent en thèse qu'une année sur deux.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Géographie* est un diplôme unique et original au sein de l'UAPV, issu de la fusion du DEA SDS et du DESS GeoTer, formations anciennes et reconnues. Cette mention géographie présente un excellent positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économique local, mais aussi régional, voire national.

Les deux spécialités de cette mention sont intégralement adossées à l'UMR *Espace*, qui est une équipe reconnue possédant une très bonne visibilité à l'échelle nationale, et dont les contours correspondent d'ailleurs aux sites de formation du master. Les enseignants-chercheurs et les chercheurs de cette équipe sont dynamiques et bien impliqués dans les deux spécialités. Les liens avec les milieux socio-professionnels sont étroits ; ils se concrétisent à la fois par des interventions de professionnels dans la formation et par des stages offerts aux étudiants.

L'organisation de la mention est intéressante, avec une forte complémentarité entre les deux spécialités, l'une étant plutôt orientée « recherche », et l'autre plutôt « professionnalisation » ; on note une mutualisation intégrale du M1.

Chaque spécialité est dirigée parallèlement à l'autre, sans qu'il soit fait mention d'une structure de gouvernance intégrée. La fragmentation de la gouvernance du master ne facilite pas le pilotage de la formation dans son ensemble. Les deux spécialités de la mention fonctionnent de façon autonome, sans pilotage intégré, alors que des synergies pourraient être trouvées.

Du point de vue pédagogique, la mention présente une forte cohérence du fait d'un M1 entièrement mutualisé et de deux M2 tout à fait complémentaires, ce qui permet de spécialiser davantage la formation tout en élargissant l'éventail des emplois visés. L'organisation pédagogique en Y du diplôme est ici tout à fait justifiée, car elle permet à la fois d'alimenter le marché de l'emploi en débouchés à Bac +5, et d'entretenir un vivier de futurs doctorants. Les liens pédagogiques, dont certains sont anciens, entretenus avec l'Université d'Aix, de Nice et le Politecnico de Milan, sont également un atout pédagogique.

Les professionnels intervenant dans le diplôme viennent enrichir la formation, et permettent aux étudiants de se former aux aspects concrets du travail, notamment au sein d'ateliers professionnels répondant à des commandes réelles. La mobilisation d'un réseau d'anciens diplômés donne une réelle dynamique à la spécialité et renforce les liens avec les milieux professionnels, ce qui est un véritable atout.

La mention s'adresse en priorité aux étudiants issus des licences de géographie, d'aménagement et d'urbanisme ; mais des étudiants venant des licences professionnelles rejoignent aussi cette formation. Dans cette perspective, un renforcement des fondamentaux dans le tronc commun du M1 faciliterait l'intégration de tous, y compris d'étudiants venant éventuellement d'autres licences en environnement ou en sciences sociales.

L'origine thématique et géographique des étudiants est ouverte, puisque le recrutement des deux spécialités du M2 se fait à un niveau régional ou national du fait de leurs atouts. Globalement la cohorte principale des étudiants est issue d'une licence de géographie ou d'aménagement ; les autres viennent soit de disciplines connexes, soit de formations à l'étranger. L'adéquation entre les objectifs de la mention et les compétences attendues à l'issue de la formation est, dans l'ensemble, plutôt bonne ; elle se traduit par des taux d'insertions élevés des étudiants dans le monde du travail.

Il s'agit globalement d'une très bonne formation, avec des objectifs clairs et ambitieux, qui propose l'acquisition de compétences théoriques, méthodologiques et techniques.



- Points forts :
 - La formation est bien adossée à la recherche et bien ancrée dans les milieux professionnels locaux. Elle bénéficie d'un réseau d'anciens étudiants qui contribuent à rendre le master dynamique. L'équipe de l'UMR *Espace*, qui est une équipe reconnue avec une très bonne visibilité à l'échelle nationale, permet à la formation d'être à la pointe de la recherche scientifique et technique dans le champ d'étude concerné.
 - La formation associe compétences théoriques et méthodologiques en insistant sur les recherches les plus récentes, la modélisation des territoires et les outils de la géomatique. Ces compétences correspondent à une réelle demande.
 - Le master a une bonne attractivité régionale, même si les fondamentaux pourraient être renforcés en M1. L'UMR *Espace* offre un solide débouché pour la poursuite de la formation.
- Points faibles :
 - La formation présente un déséquilibre quantitatif important entre la spécialité SDS et la spécialité Geoter.
 - L'organisation de la mention ne semble pas offrir d'aménagements particuliers pour les étudiants salariés.

Recommandations pour l'établissement

Malgré ses atouts, la mention pourrait être réorganisée pour accorder plus de place aux stages dès le M1 et pour permettre la formation en alternance, en s'appuyant sur son bon adossement à la recherche et aux milieux professionnels locaux. La gouvernance pourrait aussi être plus intégrée pour renforcer l'attractivité de la formation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Indicateurs

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | 18 | 25 | 37 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | 18 | 24 | 25 |
| Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | 78 % | 68 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité | | | 6 % | 8% | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 58 % | |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1 | | | 11 % | 0 % | 11 % |
| Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | 83 % | 88 % | |
| Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme | | | 0 % | 10 % | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | 296,5 | | | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus) | 17,5 % | | | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | 9 | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | 250 | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | 46,5 | | | | |



Appréciation par spécialité

Structure et dynamiques spatiales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

La spécialité est dispensée sur les sites d'Avignon, d'Aix et de Nice

Etablissement(s) co-habilitation(s) :

Cette spécialité est co-habilitée avec l'Université de Nice et d'Aix.

Délocalisation(s) :

Il n'y a pas de délocalisation pour cette spécialité, hormis les séjours dans les universités associées.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

La spécialité bénéficie de l'appui du Politecnico de Milano, mais ne délivre pas de diplôme conjoint.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Structures et dynamiques spatiales* (SDS) est issue du DEA SDS, qui est une formation ancienne et reconnue. Elle a été organisée dès l'origine en réseau entre plusieurs universités du Sud-Est de la France (Dijon, Grenoble, Provence et Nice) : ce fonctionnement, maintenu aujourd'hui avec un périmètre légèrement modifié (Avignon, Aix et Nice), en fait une formation originale et unique en France.

- Appréciation :

La spécialité SDS s'adresse aux étudiants ayant de solides bases en géographie et qui souhaitent se spécialiser en géographie théorique et quantitative au sein d'une formation orientée vers la recherche, et en vue d'une poursuite en thèse le cas échéant. Il s'agit réellement d'une formation à et par la recherche, qui s'appuie étroitement sur son adossement à l'UMR *Espace*, et à ses réseaux. La formation se fait par la recherche, grâce à des spécialistes aux domaines de compétence très différents, et grâce à des stages, qui sont davantage orientés vers les structures de recherche, même si ce n'est pas exclusif.

L'organisation pédagogique et le pilotage de la spécialité sont cohérents : le M1 est destiné à l'acquisition des connaissances, outils, méthodes, concepts et raisonnements généraux ; le M2 se focalise sur la mise en oeuvre des outils acquis au sein des travaux des étudiants. Cette spécialité est organisée en réseau (Avignon, Aix-Marseille, Dijon, Grenoble, Nice et Milan) et valorise l'intervention d'enseignants-chercheurs, mais aussi de chercheurs, au sein de l'équipe pédagogique, ce qui est cohérent avec les objectifs. Des temps forts en commun (semaine de rentrée et mastoriales en juin) encadrent l'année, mais le travail reste plutôt individuel tout au long de l'année universitaire. La formation continue et par alternance est possible, l'architecture de la spécialité en modules le permettant. Toutefois, ce mode de formation ne semble pas être très développé à l'heure actuelle, même s'il est reconnu qu'il pourrait avoir un réel intérêt.

En termes d'objectifs, cette spécialité a une orientation vers la recherche ; les aspects professionnalisants ne sont pas mis en avant. L'origine thématique et géographique des étudiants de la spécialité SDS est ouverte, puisque le recrutement se fait à un niveau régional ou national - du fait de ses atouts (formation en réseau). Les étudiants sont principalement issus d'une licence de géographie et d'un M1 de géographie fondamentale ; mais le nombre d'inscrits est trop faible (respectivement 3, 8 et 7 sur les trois dernières années) et la période d'observation trop courte pour que l'on puisse évaluer correctement le devenir des étudiants (poursuite en thèse et au-delà), et donc l'adéquation des objectifs et compétences à l'insertion professionnelle.



- Points forts :
 - Cette spécialité est organisée en réseau ; elle s'appuie sur plusieurs universités du Sud-Est de la France et développe des relations avec Milan.
 - La spécialité s'appuie sur les ressources et les réseaux de l'UMR *Espace*. La formation se fait par la recherche au contact de spécialistes aux domaines de compétence divers.
 - Cette spécialité forme par la recherche à l'approche fondamentale de la géographie quantitative. Elle souhaite alimenter les organismes publics et privés de recherche fondamentale et appliquée, ce qui correspond à une réelle demande.
- Points faibles :
 - Les effectifs sont faibles, malgré l'intérêt de la spécialité.
 - La dimension professionnalisante n'est pas assez développée. Seuls 25 % des étudiants poursuivent leur formation en doctorat (soit environ 2 par an). Le manque de suivi des étudiants ne permet pas de savoir ce que devient la majorité d'entre eux, ni ce que leur apporte la spécialité dans leurs parcours professionnels.

Recommandations pour l'établissement

Cette spécialité est une formation de qualité qui est organisée en réseau (Avignon, Aix-Marseille, Dijon, Grenoble, Nice et Milan). Elle forme par la recherche aux fondamentaux de la géographie. Elle met en avant les méthodes d'analyse et de modélisation des systèmes spatiaux en s'appuyant sur les recherches d'une équipe reconnue à l'échelle nationale. Mais elle connaît visiblement des difficultés d'attractivité, en partie liées à son orientation plus spécifiquement « recherche ». Il faudrait prévoir l'acquisition de compétences sur l'élaboration, le financement, la gestion et le suivi de projet, en insistant davantage sur le travail collectif.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | 8 | 2 | 2 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | 3 | 8 | 7 |
| Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | 75 % | 100 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité | | | 25 % | 0 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 75 % | |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1 | | | 0 % | 0 % | 0 % |
| Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | 0 % | 50 % | |
| Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme | | | 0 % | 50 % | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | 210 | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus) | | | 28,6 % | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | | | 40 | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | | | 235 ETD | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | | | 0 | | |



Géomatique et projets territoriaux

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

La spécialité est dispensée sur les sites d'Avignon, d'Aix et de Nice.

Etablissement(s) co-habilitation(s) :

Cette spécialité est co-habillée avec l'Université d'Aix et de Nice.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Géomatique et projets territoriaux* (GeoTer) est issue du DESS GeoTer, une formation ancienne et reconnue. Elle est concurrencée par des formations assez proches à Montpellier, à Nice et à Grenoble ; elle l'est aussi plus largement du fait de la multiplication récente en France de formations spécialisées dans les outils de la géomatique et les projets territoriaux (Caen, Orléans, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Cergy-Pontoise, etc). Toutefois, elle dispose d'un vivier d'étudiants et de possibilités d'insertion professionnelle telles, que cette concurrence ne l'affecte pas pour le moment.

- Appréciation :

La spécialité GeoTer s'adresse aux étudiants ayant des bases théoriques et méthodologiques sur les dynamiques et les diagnostics des territoires, en particulier les étudiants issus des M1 en géographie, en géomatique, en environnement et en gestion des projets territoriaux qui souhaitent acquérir une double compétence en gestion de l'information géographique et en conduite de projet. De ce fait, son recrutement est ouvert et privilégie les étudiants issus soit d'une licence de géographie ou d'aménagement, soit de disciplines connexes, soit de formations à l'étranger.

Le contenu de la formation correspond à son orientation professionnelle, qui privilégie les connaissances de base sur les outils de la géomatique et sur les méthodes du diagnostic, du projet et de la communication territoriale. Le contenu des unités d'enseignement (UE) correspond bien aux objectifs, avec un M1 destiné à l'acquisition de connaissances et de méthodes générales (outils, méthodes, concepts et raisonnements généraux) et un M2 davantage ciblé sur les applications thématiques de ces outils à la gestion des territoires. L'équipe pédagogique comprend de nombreux professionnels, ce qui est conforme à l'esprit et à l'objectif de la formation. Le stage professionnel, d'une durée conséquente, se fait dans une structure professionnelle, et il est tout à fait conforme à ce que l'on attend de la formation, qu'il contribue d'ailleurs à renforcer.

Toutefois, la spécialité professionnalisante du master ne propose pas de formation en alternance, ni en apprentissage, ni en contrat de professionnalisation, ce qui est un handicap. Par ailleurs, seul un ou deux étudiants sont inscrits chaque année en formation continue, ce qui représente un niveau faible pour ce type de formation.

Le nombre d'inscrits est conséquent et en croissance sur les trois dernières années (de 15 à 18), et il semblerait que les taux d'insertions soient remarquables, puisque, sauf cas particuliers, pratiquement tous les diplômés de la spécialité exercent un emploi deux ans après la sortie du diplôme. Il y a donc une bonne correspondance entre les objectifs et les résultats de cette spécialité.

- Points forts :

- Cette spécialité a des objectifs ambitieux et elle répond à une réelle demande des milieux professionnels, en associant les compétences en gestion de l'information géographique et en conduite de projet territorial.
- Elle présente un bon équilibre entre universitaires et professionnels et elle a su construire et entretenir un bon ancrage local.
- Elle s'appuie aussi sur un réseau dynamique, alimenté par les anciens étudiants qui viennent présenter les dernières innovations, et par les ateliers professionnalisants sur commandes réelles, qui sont de véritables atouts et contribuent à une excellente insertion professionnelle des étudiants.



- Points faibles :
 - La spécialité professionnalisante du master ne propose pas de formation en alternance, ni en apprentissage, ni en contrat de professionnalisation, ce qui l'affaiblit.
 - Les relations et échanges internationaux pourraient être davantage développés (*Erasmus...*).
 - La formation continue, les enseignements professionnels et les intervenants extérieurs, surtout en M2, occupent une place encore trop réduite.

Recommandations pour l'établissement

Pour maintenir sa place dans une offre nationale de formation qui s'est étoffée sur des thématiques et des compétences très proches, cette formation manque d'heures pour atteindre ses objectifs ambitieux. Elle devrait aussi réfléchir à la prise en compte des aspects internationaux, ainsi qu'à une meilleure utilisation des possibilités de la formation en alternance.

Par ailleurs, il faudrait rééquilibrer la valorisation en crédit européen (ECTS) du stage par rapport aux autres UE, eu égard au temps consacré à ce stage et à son rôle important dans le dispositif de formation.

Notation

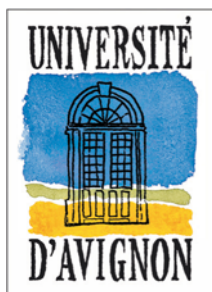
- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | 10 | 23 | 35 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | 15 | 16 | 18 |
| Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | 80 % | 65 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité | | | 30 % | 22 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 69 % | |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1 | | | 20 % | 0 % | 11% |
| Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | 100 % | 100 % | |
| Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme | | | 0 % | 10 % | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique) | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | 296,5 | | 384 ETD | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus) | 17,5 % | | 20 % | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | 9 | | 8 | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | 250 | | 324 ETD | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | 46,5 | | 132 ETD | | |



Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> Présidence

Observations sur le rapport d'évaluation des MASTERS de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

MASTER GEOGRAPHIE

1. REMARQUES GÉNÉRALES ET COMMUNES À L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'auto-évaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011 ; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- ***Outils de pilotage général des formations.*** – L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
 - Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR : directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
 - Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignants-chercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010) ; il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
 - Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).

- Un outil d'évaluation des formations par les étudiants a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement, car son mode d'élaboration a tiré les leçons de l'échec du dispositif initié deux ans plus tôt par le CEVU.
- **Suivi de l'insertion professionnelle** – suivi des étudiants non diplômés
 - Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUIOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
- **Label TICE** – Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « *présentiel amélioré* » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme *e-uapv*. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
 - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
 - un accompagnement dans leur travail personnel à travers **quelques unes des activités suivantes** :
 - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
 - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
 - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
 - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
 - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
 - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
 - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.
- **Collège des Masters**. En cours de création, il réunira les responsables des différentes mentions et spécialités, et leur permettra de réfléchir à l'attractivité des leurs formations, et d'échanger autour de bonnes pratiques (innovation pédagogique, suivi des anciens, etc.)

Observations générales et communes aux Masters du domaine SHS

Plusieurs des remarques faites aux trois disciplines (Géographie, Information et Communication et Histoire) convergent et sollicitent des mesures à prendre au niveau de l'UFR-IP.

Sur l'encadrement pédagogique, les conseils pédagogiques et les conseils de perfectionnement

L'UFR-IP SHS s'est doté d'un Conseil pédagogique d'UFR-IP. Celui-ci a été mis en place au mois de février 2012, soit un an seulement après la création de l'UFR-IP. Il est composé de la totalité des responsables de département, des responsables de formation de licence et de master et des responsables

pédagogiques d'année, soit une vingtaine de personne. Il est présidé par le vice-doyen directeur des études. Ce Conseil a pour mission de coordonner l'ensemble des questions pédagogiques de l'UFR-IP SHS, notamment en ce qui concerne les interactions entre les différentes disciplines de l'UFR-IP. Il se veut également un espace de créativité et d'échange pédagogique ouvert. Il vient compléter le travail interne aux départements et prépare les questions à soumettre aux voix en Conseil d'UFR-IP.

Dans le même esprit, nous comptons mettre en place des Conseils de perfectionnement dans les Départements. Ces derniers feront pour cela appel aux professionnels, aux intervenants extérieurs, aux partenaires socio-économiques et aux partenaires territoriaux avec lesquels ils ont le plus coutume de travailler. Il sera possible de dissocier ces conseils en fonction des parcours de formation sur lesquels ils seront sensés intervenir. L'UFR-IP se dotera aussi, à son niveau, d'un Conseil de perfectionnement en SHS qui sera basé sur le Conseil pédagogique auquel on associerait le vice-doyen en charge de l'insertion professionnelle et des partenaires représentant un échantillon de métiers des différentes disciplines.

Une meilleure connaissance des flux des étudiants, qu'il s'agisse des sorties sans diplôme ou du devenir des étudiants diplômés de licence, serait souhaitable.

Le suivi statistique des cohortes sortantes est en train d'être mis en place par le SCUIOIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) de l'UAPV. Celui-ci a déjà réalisé des études à 30 mois. Mais nous comptons faire appel aux secrétariats pédagogiques pour compléter ce travail. Nos secrétaires ont en effet l'avantage de bien connaître les étudiants. En outre, l'exploitation des adresses électroniques dont tous les étudiants disposent maintenant à vie (...@etd.univ-avignon.fr), avec renvoi automatique sur les autres adresses de leur choix, permet dorénavant de faire un travail systématique. Les enquêtes pourraient être faites à 6, 12, 18 et 36 mois après la sortie du diplôme de licence et de master. Les étudiants qui changent de parcours ou arrêtent les études seront également suivis.

Mise en place d'un bureau des stages et de l'insertion professionnelle

L'UFR est sur le point de mettre en place un *bureau des stages et de l'insertion professionnelle*. Sous la tutelle du vice-doyen délégué à l'insertion professionnelle et en synergie avec le SCUIOIP, ce bureau aura la responsabilité de la gestion des stages (offres, conventions, suivi...). Mais il pourra aussi prendre part au suivi statistique en matière d'insertion professionnelle des étudiants sortants. Il aura également un rôle à jouer auprès du Conseil de perfectionnement.

Développer les TICE

Sous l'impulsion de la mission TICE, de nombreux espaces de cours en ligne ont vu le jour en SHS. En licence, on en compte 21 en géographie, 14 en histoire et 31 en information et communication, auxquels s'ajoutent 5 espaces de cours communs à l'UAPV et au domaine SHS dans les premiers semestres de la licence rénovée. Le département de géographie a obtenu la labellisation TICE des deux semestres de sa L2. Une dynamique est en cours, il manque peu pour que d'autres semestres obtiennent la labellisation dans un avenir proche. La direction de l'UFR-IP se charge, aux côtés de la mission TICE, de promouvoir une pédagogie numérique.

Généraliser l'auto-évaluation

La DOSI (Direction Opérationnelle des Systèmes informatiques) de l'UAPV a mis à la disposition des enseignants un protocole d'auto-évaluation des enseignements en ligne et un protocole d'évaluation globale des semestres. Les enseignants et les responsables pédagogiques commencent à s'approprier ces outils. La direction de l'UFR-IP, consciente des enjeux, va contribuer à la généralisation de leur emploi.

2. MASTER GEOGRAPHIE

21. Observations relatives à la mention

Les recommandations de l'AERES sont pertinentes, et la majorité des modifications sont réalisables dans un avenir proche (septembre 2013). Seuls les points concernant la mise en place de la formation par alternance et l'ouverture internationale de la formation nécessiteront un délai plus important avant de se

traduire par des flux significatifs.

« *La gouvernance pourrait être plus intégrée pour renforcer l'attractivité de la formation* ». Les spécialités du master ont effectivement pâti d'un pilotage plutôt dissocié en M1 et M2. Il s'agit d'un héritage de l'époque à laquelle ils correspondaient respectivement à une maîtrise, un DEA et un DESS. Mais nous avons déjà pris conscience du problème et notre souhait est d'évoluer vers un master à deux spécialités qui soit véritablement intégré sur le plan de la gouvernance. Nous pensons à ce titre réduire le nombre de responsables pédagogiques de trois à deux. L'intégration sera en outre rendue incontournable par la volonté de créer un socle commun d'enseignements techniques et professionnalisants au premier semestre des deux spécialités de la formation, GéoTer et SDS. Cela permettra aux étudiants d'une part d'évoluer dans leur choix jusqu'à une date avancée du parcours et, d'autre part, de renforcer les savoirs techniques des étudiants de SDS. Nous pensons également ainsi mieux exploiter l'attractivité de GéoTer pour alimenter la spécialité SDS en candidats susceptibles de s'engager en doctorat ; le diplôme de docteur étant appelé dès aujourd'hui, au niveau européen, à devenir LE niveau reconnu d'excellence des cadres supérieurs de la société de la connaissance, ce qu'il n'est pas encore en France.

« *Renforcement des fondamentaux dans le tronc commun du M1 pour faciliter l'intégration des étudiants venant de licences non géographiques et/ou à orientation professionnelle* ». L'UE de M1S1 *Analyse spatiale et questionnement territorial* qui existe déjà dans la maquette est conçue pour transmettre les bases à tous les étudiants indépendamment de leur formation d'origine. Cette dynamique doit être renforcée. Nous proposons pour cela d'une part d'ajouter une unité de 30h (3 ECTS) sur les fondamentaux de l'analyse spatiale qui constitue une des originalités de notre formation et cela en reprenant les bases de la théorisation et de formalisation de l'analyse spatiale et scalaire, questionnement développé à un niveau recherche dans l'UMR ESPACE à laquelle est adossée le Master.

D'autre part, depuis quatre ans nous organisons un séminaire de rentrée des étudiants qui se déroule lors de la première semaine de cours dans un lieu extérieur à l'université. Il est destiné à faciliter l'accueil des étudiants qui n'ont pas fait leurs études à l'UAPV ou qui viennent d'autres disciplines afin de favoriser l'intégration de la promotion. Durant les trois jours de ce séminaire, 24 heures de travail ont lieu en salle de cours de façon à commencer les enseignements de la maquette et à faire intervenir des professionnels. Nous proposons d'intégrer pleinement ce séminaire à la maquette et de le créditer (3 ECTS). Les contenus des enseignements ne seraient alors plus basés sur le début des différentes UE, mais sur une séquence de mise à jour explicite sur les fondamentaux de la formation : objet de la géographie, théorie de l'analyse spatiale, enjeux de l'aménagement du territoire aux échelles locales et régionales. Les intervenants extérieurs auraient toujours leur place dans ce séminaire. Le volume horaire pourrait être porté à 30 heures.

« *Renforcement de la place accordée au stage en M1* ». Tous les étudiants inscrits en M1 dans la spécialité GéoTer travaillent dans le cadre de leur mémoire sur des commandes émanant de nos partenaires socio-économiques. Une partie importante d'entre eux entretient des liens réguliers avec ces partenaires. Il en va de même pour les étudiants inscrits dans la spécialité SDS avec des laboratoires de recherche.

Aussi, nous proposons d'institutionnaliser ces relations sous la forme d'un stage de 6 à 8 semaines, conventionné, intégré à la maquette et crédité, qui pourra se dérouler entre la mi-janvier et la fin mai, soit en continu, soit à raison de deux jours par semaine. Dans cette configuration le stage serait compatible avec les enseignements, réduits, du second semestre.

« *Aménagements pour les étudiants salariés, formation continue, formation en alternance* ». La nécessité d'évoluer vers la formation continue et la formation en alternance est avérée, de même que l'intérêt qu'elles présentent pour trouver dans cette voie un vivier d'étudiants susceptible de dynamiser nos formations. Jusqu'à un passé récent, les contraintes organisationnelles et pédagogiques nous ont freinées : le M1 et le M2 GéoTer sont sur une architecture classique d'enseignements hebdomadaires. Mais le M2 SDS, avec son agencement en modules d'une semaine, est effectivement compatible et pourrait constituer un modèle à généraliser.

Dans cette perspective, nous avons pris contact à plusieurs reprises avec le service de la formation continue de l'Université pour développer, sur le noyau du M2 SDS, une offre de formation tout au long

de la vie à destination, notamment, des personnels des collectivités territoriales. Ces démarches n'ont encore pu aboutir. Cela étant, nous comptons bien d'une part revenir vers le service de la formation continue et, d'autre part, nous ouvrir à des organismes publics ou parapublics, voire semi-privés, qui sont sur ce marché de la formation tout au long de la vie afin d'y placer nos formations, voire d'en créer de spécifiques. Ainsi nous envisageons de nous rapprocher rapidement du CFA *EPURE-Méditerranée* (organisme de gestion de l'apprentissage des Universités de la Région PACA) pour évaluer les aménagements nécessaires du M1 et des spécialités de M2, afin de les rendre compatibles avec les contraintes de la formation par alternance.

Sur l'ouverture des formations à l'international. De nombreux projets sont en cours.

- **Accueil d'étudiants du Sénégal.** Le Laboratoire accueille actuellement un étudiant de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, en co-direction avec un Universitaire de ladite université. Cet étudiant est arrivé au sein du Département de Géographie via le programme « Mistral » (bourses d'études accordées par l'Université d'Avignon à des étudiants étrangers d'Universités partenaires). Le Département a reçu la visite de M. Adrien Coly, Chef du Département de Géographie de l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, qui s'est montré très intéressé par la possibilité d'accueillir dans les masters de Géographie de l'UAPV d'autres étudiants de son université. La collaboration pourrait aller jusqu'à la reconnaissance mutuelle des diplômes.
- **Projet d'accueil d'étudiants d'Algérie.** Nous sommes actuellement en relation avec l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumédiène (USTHB) de Bab Ezzouar (Alger). M. Guettouche Mohamed Said, Directeur du laboratoire de géographie, est très favorable à ce que nous accueillions un flux d'étudiants en co-direction au niveau du master. Nous avons également engagé des contacts avec M. Baouni Tahar, Directeur du laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable (VUDD) de l'École polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) d'Alger.
- **Projet d'accueil d'étudiants du Brésil.** Nous avons récemment accueilli un doctorant brésilien en co-tutelle pendant un an et demi. A l'occasion de cette co-direction le directeur du laboratoire d'Avignon, le Pr Loïc Grasland, a été invité trois semaines à l'UNESP (UNiversidade EStudual Paulista) de São Paulo. Un flux d'étudiants brésiliens devrait être initié dès le master.
- **Ouverture de la formation sur l'Europe.** Les pages web des deux spécialités du master seront traduites en anglais pour accroître notre visibilité à l'international, et l'effort de l'établissement dans sa communication auprès des Universités partenaires européennes (notamment le réseau UNECC) inclut les formations de Géographie.

2.2. SPECIALITE S.D.S.

« *Les effectifs sont faibles* ». La faiblesse des effectifs est principalement due au manque d'attrait pour la recherche. Il y a là un problème très général de l'attrait pour les carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche. Toutefois, les évolutions actuelles dans la perception du doctorat devraient conduire certains étudiants à reconsidérer leur choix d'une formation limitée à bac +5. Dans cette attente nous pensons accroître l'attractivité de la spécialité SDS en y développant les enseignements plus professionnalisants, en s'inspirant du modèle de la spécialité GéoTer. Les propositions à ce sujet sont exposées dans la réponse au point suivant relatif au développement de la dimension professionnalisante. Il n'en reste pas moins que ce master est une formation pour et par la recherche, et qu'il ne faut donc pas le transformer en un *autre* master professionnel dont la carte universitaire est déjà très bien pourvue. C'est donc à partir d'une position équilibrée que doit être développée l'évolution du M2 SDS.

La communication de la spécialité SDS doit être revue. Nous avons le projet d'exploiter tous les médias de communication de l'UAPV de manière intensive (site web, blogs, plaquettes, forums...).

« *La dimension professionnalisante n'est pas encore assez développée* ». En créant au premier semestre du M2 un socle d'enseignements techniques et professionnalisants commun aux deux spécialités nous espérons redonner de l'attractivité à la spécialité SDS. Les étudiants seront rassurés par l'acquisition de

compétences, plus aisément applicables que celles strictement dispensées par la formation par la recherche, qu'ils pourront éventuellement valoriser sur le marché de l'emploi s'ils ne parviennent pas à s'engager dans un doctorat. Nous pensons aussi que faire travailler en commun les effectifs des deux spécialités sera un moyen pour attirer vers la recherche (la spécialité SDS) des étudiants qui se destinaient initialement à un débouché plus rapide (avec GéoTer). Nous proposons que ces enseignements communs correspondent à un volume de 30 heures équivalent TD de géomatique (Systèmes d'information géographiques, etc.), voire également de 30 heures en réponse à appel d'offre, financement et suivi de projets. Ces enseignements existants dans la maquette de GéoTer seront mutualisés.

A cela nous comptons également ajouter à la spécialité SDS les enseignements d'insertion professionnelle, organisés en collaboration avec le SCUIOIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) de l'UAPV, comme c'est le cas en GéoTer. Il s'agit de bilan de compétence et de simulation d'entretien d'embauche principalement.

Nous pensons enfin évoluer vers un stage obligatoire de 8 semaines au moins. Dès la rentrée prochaine (septembre 2012) les étudiants seront incités à faire un stage conventionné en instaurant une bonification sur la note de soutenance. Le stage devrait ensuite être rendu obligatoire. Pour amenuiser les effets de concurrence entre les spécialités que les stages de M2 rémunérés de GéoTer peuvent induire, nous étudions actuellement la possibilité de financer quelques stages au moins pour les étudiants les plus méritants en puisant sur les ressources du laboratoire ou en les faisant travailler sur les projets de recherches en cours. Les étudiants seraient ainsi mis en situation de répondre à une commande émanant d'un laboratoire de recherche public et intégrés plus explicitement de fait aux travaux du laboratoire.

« *Le manque de suivi des étudiants ne permet pas de savoir ce que devienne la majorité d'entre eux* ». Cf. réponse globale de l'UFR SHS

« *Sur le faible nombre de doctorants sortants* ». La faiblesse récente des inscriptions en doctorat à l'issue de la spécialité SDS est corrélée à la faiblesse des inscrits dans la spécialité et au faible attrait actuel pour la recherche (à titre d'exemple en 2011 une bourse de thèse cofinancée par la région PACA et la Société du Canal de Provence avait été obtenue, mais 15 jours avant la rentrée, l'étudiant a préféré prendre un emploi en CDI pour lequel il avait postulé parallèlement). Par ailleurs, nous tenons aussi à préciser que, sauf cas exceptionnel de personnes en emploi, nous avons toujours conditionné l'inscription en thèse à l'obtention d'un financement. Par exemple pour la période 2012-2015, nous avons pu obtenir une bourse CIFFRE pour une étudiante et espérons en avoir une seconde de la région PACA pour une autre, avant de concourir vraisemblablement pour une bourse du Ministère. Par ailleurs, nous cherchons systématiquement d'une part à développer des co-tutelles (2 en cours actuellement) et d'autre part à accroître le nombre des codirections. Si l'on voit bien tout l'intérêt qu'il y a pour l'étudiant, pour le laboratoire et pour l'université à aller dans ce sens, cela n'est pas toujours aisé. Relâcher ces contraintes volontaires permettrait évidemment d'augmenter le nombre des inscriptions.

2.3. SPECIALITE GEOTER

« *La spécialité ne propose pas de formation en alternance, en apprentissage et contrat de professionnalisation* ». Les observations sur ce point sont exposées dans la réponse globale relative à la mention. Précisons néanmoins que nous envisageons de systématiser les « semaines thématiques » (ex : semaine réseau, semaine localisation optimale, etc...) afin de permettre au public qui n'est pas en formation initiale de suivre plus facilement ces enseignements qui sont aujourd'hui répartis sur toute l'année.

« *Les relations et les échanges internationaux pourraient être davantage développés (Erasmus...)* ». cf. réponse au niveau mention *supra*.

« *Les enseignements professionnels et les intervenants extérieurs occupent une place encore trop réduite* ». En M2, sur les 384 h de la formation, les heures de présentiel assumées par les intervenants extérieurs étaient de l'ordre de 132 jusqu'en 2010-11 (soit 1/3 des enseignements). En 2011-12, elles sont passées à 165 heures. Aller au delà ne nous semble pas souhaitable étant donné le risque de ne plus

maîtriser suffisamment les contenus enseignés et leur articulation. Aussi, plus qu'en M2, c'est en M1 que nous comptons renforcer les heures faites par des professionnels.

« *La formation pourrait souffrir de la concurrence d'une offre nationale qui s'est étoffée sur des thématiques proches* ». Effectivement de très nombreuses formations dispensent aujourd'hui des enseignements de géomatique et concurrencent ainsi notre master sur sa composante technique. Toutefois, outre son ancienneté et sa reconnaissance, qui passe notamment par un excellent bouche à oreille et par son classement dans le guide SMBG des meilleurs masters, nous veillons à maintenir l'attractivité de notre master en faisant évoluer continuellement les enseignements pour qu'ils collent au plus près aux besoins du monde professionnel et pour qu'ils se démarquent par leur originalité.

Ces adaptations continues se matérialisent très concrètement dans les postes occupés par les diplômés. Ainsi, les postes de chargé de projet SIG (à quoi forme la grande majorité des formations proches de la notre) qui étaient très nombreux dans les premières années de la formation ont laissé la place à des postes de chargé de projet ou de mission dans le domaine des énergies renouvelables ou encore du transport, thématiques sur lesquelles nous avons mis l'accent dans nos contenus. Aujourd'hui le géomarketing et le marketing territorial, l'évaluation des politiques publiques ou encore la thématique de l'emploi et des compétences à travers la mise en place des GPECT (gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriales), qui sont des problématiques sur lesquelles nous mettons l'accent à travers les ateliers réalisés et les choix d'applications traitées dans les cours, prennent le relais et offrent de bons débouchés aux diplômés.

Par ailleurs le master GEOTER se caractérise par une mise en pratique très rapide au niveau professionnel des acquis de la recherche, ce qui est permis par le fait que les membres de l'UMR Espace sont aussi les enseignants majeurs dans le master. Cette forte connexion permet de dispenser des savoirs et savoirs faire originaux, recherchés dans le milieu professionnel et ainsi de nous démarquer des autres formations. Ainsi, les méthodes d'optimisation multicritères, de géoprospective, la thématique de la robustesse en analyse spatiale, qui font l'objet des travaux les plus récents de l'UMR ESPACE, sont d'ores et déjà réinvesties dans la formation assurant ainsi son originalité en termes de contenus.

Ce lien recherche – applications professionnelles devrait encore se renforcer à l'occasion du rapprochement envisagé entre le M2 Geoter et le M2 SDS.

Reste toutefois à mieux communiquer sur ces originalités de notre master qui ne sont pas suffisamment visibles à la lecture de nos maquettes et de notre site internet.

« *Revaloriser la valeur en crédits (ECTS) du stage par rapport aux autres UE* ». Les crédits ECTS du stage seront portés à 21. En contrepartie l'UE « Optimisation dans la décision spatiale » passera à 3 crédits.

Le Président de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse,



Emmanuel ETHIS